



Commission « Prévention des Risques Technologiques »

- PRÄVENTION DER TECHNOLOGIE-RISIKEN -

présidée par M. **Yves Bossuyt**, Directeur de la Protection Civile à la Préfecture du Bas-Rhin (SIRACEDPC)

Bilan d'activités (depuis la dernière Plénière)

- Rencontres-Débats sur l'état d'avancement des Plans de Prévention des Risques Technologiques (**PPRT** : plans de prévention avec règles d'urbanisme) sur le territoire du département du Bas-Rhin. Participation aux CSS (Commissions de Suivi de Sites) et aux exercices des « plans de secours » (**PPI** : Plan Particulier d'Intervention) en cas d'alertes.
- Cas particulier du **PPRT du Port aux pétroles** : Invitation et écoute du président de la Commission d'enquête publique et mise en place du GP « Jacoutot PLUS », piloté au SPPPI par Me Hervé BEGEOT, Président de l'ANSAB.
- Réunion de **concertation franco-allemande** autour de l'évolution du cadre juridique des directives SEVESO successives : présentation des perspectives du « code **SEVESO III** » et explications au titre de l'axe d'information préventive mobilisant une majorité d'acteurs au service de la population.



La Prévention des Risques Technologiques

- PRÄVENTION DER TECHNOLOGIE-RISIKEN -

relève de la Commission nouvellement présidée par
M. Yves Bossuyt, Directeur de la Protection Civile à la
Préfecture du Bas-Rhin (SIRACEDPC)

La priorité est de susciter une culture du risque auprès des riverains de sites industriels :

- L'objectif du SPPPI est de contribuer à l'efficacité des plans particuliers d'intervention (PPI) concernant l'organisation des secours en cas d'accident grave dont les conséquences débordent les limites d'un établissement industriel classé Seveso « seuil haut ». Concernant les procédures à appliquer, il s'agit d'accentuer les explications sur l'ensemble du territoire d'action du SPPPI, notamment sur les deux rives du Rhin.
- Pratiquer la participation d'observateurs du SPPPI lors des exercices PPI d'entreprises à risques et être présent aux « retours d'expériences ».
- L'information des populations sur les risques que peuvent générer les canalisations de TMD (gazoducs, oléoducs), enterrées en milieu urbanisé, est devenue une priorité en matière de prévention d'accidents
- A l'amont d'un « plan de secours » (PPI), se situent l'information et le partage des connaissances en matière de **précaution** (le « *Principe* », souvent évoqué à tort), de **prévention** (les Plans de Prévention des Risques Technologiques: **PPRT**) et de **responsabilité** partagée (Diffusion de documents-guide et plaquettes d'entreprises, édition de la Lettre d'information des membres, rencontres du SPPPI avec élus communaux et responsables d'établissements scolaires » pour l'organisation des **PPMS** -« Plan Particulier de Mise en Sûreté »-).
- L'**objectif** des Rencontres-débats au SPPPI portant sur ces sujets (combinant niveaux techniques et dimensions humaines & sociales) dont la complexité est trop souvent cachée sous un langage « de spécialistes », **est d'apporter les éléments de compréhension adaptés à tous les publics**. Il s'agit de consolider les efforts de pédagogie entrepris en **terminologie** « *accessible à tous* » pour une information claire et une formation efficace.
- Exemple de conférence / Jean-Michel FOURNIAU : « **Pour une culture citoyenne du risque, au-delà de la gouvernance concertée** »